



LICENCE PROFESSIONNELLE

Responsable de collectivités locales, de projets européens, de projets urbains et d'environnement

CONDITIONS D'ADMISSION

Vous êtes **titulaire d'un diplôme national Bac + 2** :

- BTSA Aménagements paysagers
- BTSA Gestion et protection de la nature
- BTSA Développement animation des territoires ruraux
- BTS Animation et gestion touristique locale
- DUT Gestion urbaine...
- Vous êtes en poste et vous souhaitez valider des compétences

INSCRIPTION

L'étude de la candidature se fait sur **dossier et entretien**. La recherche d'**entreprise d'accueil** doit être engagée dès que possible. L'inscription n'est définitive qu'à compter de **la signature du contrat** en alternance.

LIEU DE LA FORMATION

Lycée du Paysage et de l'Environnement
UFA Fénelon
1, rue de Montauban
93410 Vaujours

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

De **nombreux métiers** sont visés par la formation :

- Agent de développement local pour l'habitat social, l'espace rural ou urbain
- Assistant(e) ingénieur espaces-verts
- Chargé de projet urbain

Cette licence permet également de **se préparer aux concours** de la fonction publique territoriale.

L'activité de ces métiers s'exerce au sein d'**organismes publics ou privés** (collectivités territoriales, association, établissements publics, société d'économie mixte, bureau d'études, entreprises...) **en relation avec différents interlocuteurs** (élus locaux, citoyens, travailleurs sociaux et institutions administratives jusqu'à l'échelon européen).

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Lycée du Paysage et de l'Environnement
www.fenelon.fr
01 49 63 62 28 - cfa@fenelon.fr

Cnam de Garges-Sarcelles
www.cnam-idf.fr
01 39 33 61 25 -
garges-sarcelles@cnam-iledefrance.fr





CONTENU DE LA FORMATION

Le programme de formation s'articule autour de **12 unités d'enseignements (UE)** :

- Les fondamentaux des collectivités locales
- La gestion thématique des collectivités locales
- L'Europe des territoires
- Les fondamentaux du droit public appliqué
- Urbanisme et politique de la ville
- Initiation au système d'information géographique
- Représentation graphique et cartographique
- Environnement territorial et développement durable
- Initiation à l'urbanisme et environnement
- Anglais (BULATS)
- Pratiques écrites et orales de la communication
- Management de projets

Et se complète par une expérience en entreprise

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Chaque UE est validée par **un examen écrit ou oral**.

La licence est validée par la **soutenance d'un mémoire** de fin d'études correspondant au projet tuteuré et par la rédaction d'un rapport d'activité.

COMPÉTENCES VISÉES

- Être la personne ressource dans les domaines de l'aménagement urbain : connaissance du cadre institutionnel, des politiques publiques d'aménagement et de développement
- Acquérir des compétences en conception, suivi de projet d'aménagement et de développement urbain
- Acquérir les méthodes, maîtriser les outils de collecte et de traitement de données sur le territoire du projet, à différentes échelles et dans le cadre européen
- Être opérationnel dans le secteur privé (entreprises) ou service public (collectivités territoriales)

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

500 heures de formation en alternance chaque semaine sur 1 an :

- 2 jours de formation en centre de formation
- 3 jours en entreprise

ALTERNANCE MODE D'EMPLOI

L'alternance est le mode de formation idéal pour préparer son entrée dans la vie professionnelle.

Elle permet d'acquérir des connaissances théoriques et d'obtenir une réelle expérience professionnelle.

L'alternance peut se faire :

- En **contrat d'apprentissage**
- En **contrat ou période de professionnalisation**.